

Pôle Distribution

Dossier suivi par : Maxime AUBEAUX

☎ : 02 23 62 27 47

✉ : maubeaux@ebr-collectivite.fr

Objet : Travaux sur le réseau d'eau potable – Vern-Sur-Seiche – Secteur : Rue du Boël, Rue du Parc, Rue de de l'Abbaye, Rue des Lilas, Rue de la Janais, Allée de Brocéliande

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du renouvellement du réseau de distribution public d'eau potable, la Collectivité Eau du Bassin Rennais réalisera des travaux sur la conduite publique d'eau potable et des branchements associés au cours du 2ème semestre 2021.

Afin de préparer au mieux ce chantier, les collaborateurs du bureau d'études missionné pour cette mission pourront être amenés, en fonction de l'emplacement actuel de votre compteur d'eau, à solliciter l'accès à vos locaux pour une étude complète des travaux à envisager.

En cette période d'épidémie du coronavirus, et afin de respecter les préconisations de l'Etat pour la lutte contre la propagation du virus Covid-19, je vous rappelle que le respect strict des gestes barrières et de la distanciation physique minimale d'un mètre s'imposent également à l'ensemble des intervenants des chantiers de travaux publics.

C'est pourquoi, préalablement à toute intervention éventuelle dans votre habitation, le maître d'œuvre se présentera chez vous, muni d'un masque normalisé, et s'assurera sur la base du questionnaire, ci-annexé, que l'intervention ne présente aucun risque, c'est-à-dire que vous n'avez aucun cas ou suspicion de contamination ; dans le cas contraire, l'intervention sera repoussée à une date ultérieure.

Par la suite, lors des travaux de pose de la canalisation, un repérage de votre branchement sera établi par l'entreprise chargée des travaux, qui viendra à votre rencontre pour préciser les modalités d'intervention.

Nous vous informons également que dans le cadre de ces travaux, chaque fois que possible le compteur sera déplacé au plus près de la limite du domaine public, tout en restant dans la propriété privée. Le compteur sera alors positionné dans une niche ou un regard de manière à être accessible facilement et en tout temps pour l'entretien et la relève. Ces modifications n'entraînent aucun frais particulier pour l'abonné concerné.

Nous vous précisons que si une partie de votre installation située après l'emplacement actuel de votre compteur se trouve être constituée de plomb, le remplacement de cette partie de canalisation ne sera pas réalisée dans le cadre de ces travaux et reste de votre ressort.

Si vous êtes locataire du logement que vous occupez, merci de bien vouloir informer votre propriétaire de la réalisation de ces travaux.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le bureau d'études : Cabinet BOURGOIS au 02 99 23 84 84.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

2, rue de la Mabilais
CS 94448

35044 Rennes Cedex

Tél. : 02 23 62 11 35

Fax : 02 23 62 11 39

contact@ebr-collectivite.fr

www.eaudubassinrennais.fr

Copie : Mairie